

Interstice – Pratiques Cliniques et Transculturalité



✉ 106, Rue du faubourg Bannier 45 000 Orléans
☎ 02 38 24 58 63 / 09 50 31 97 71
e-mail : interstice45@gmail.com

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES PRESTATIONS DE FORMATION

Organisme de formation: **INTERSTICE – Pratiques cliniques et Transculturalité**, siège et centre de formation domicilié au 106, rue Faubourg Bannier, 45000 Orléans.

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 24 450204945 auprès du préfet de la Région Centre.

Les présentes conditions générales de vente ou CGV s'appliquent exclusivement aux ventes de prestations de formation

Objet et champ contractuel

Les Conditions Générales de Vente s'appliquent à toute commande passée auprès d'Interstice par tout client, et à toute formation catalogue ou sur-mesure, intra ou inter entreprise.

Les CGV sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours, date à laquelle elles sont prolongées tacitement ou modifiées en fonction des évolutions d'activités d'Interstice et des obligations légales.

Les CGV applicables restent celles en vigueur au moment de l'enregistrement de commande du client auxquelles sont intégrées, le cas échéant des obligations légales qui s'imposent aux parties.

Le client adhère sans réserve à toutes clauses et articles des CGV pour la durée de la relation contractuelle et se porte garant de l'adhésion de ses salariés, préposés et agents et éventuellement aux tiers mandatés par lui.

Le client reconnaît qu'il a obtenu les informations et les conseils suffisants lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

Le client reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'organisme de formation Interstice.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des prérequis de la formation et garantit que les participants inscrits possèdent bien les connaissances requises pour pouvoir suivre les formations.

Interstice peut à tout moment, et même ultérieurement aux faits, se prévaloir d'un quelconque des articles des présentes CGV. Aucun délai de réaction d'Interstice ne peut être interprété comme une renonciation contractuelle ou juridique.

Interstice – Pratiques Cliniques et Transculturalité



✉ 106, Rue du faubourg Bannier 45 000 Orléans
☎ 02 38 24 58 63 / 09 50 31 97 71
e-mail : interstice45@gmail.com

Commande, modalités d'inscription et suivi de la formation.

Les demandes de pré-inscriptions aux formations sont possibles par courrier ou mail.

La prise en compte définitive de l'inscription est faite à réception de la convention de formation signée et portant cachet commercial du client.

En vertu de l'article L 6353-1 du Code du Travail, les actions de formation sont réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution, d'en apprécier les résultats.

Prix, facturation, modalités de paiement, pénalités

Par défaut, les prix s'entendent sans TVA.

Chaque proposition détaille le contenu correspondant à ce tarif.

Aucun acompte n'est exigé lors de la passation de commande pour les actions de formation.

La facture est dûe à l'issue de la formation.

En cas de prise en charge de la formation, la facture est adressée directement à l'organisme de gestion des fonds de formation (OPCO, Caisse des dépôts, Pôle Emploi) dont dépend le client à condition qu'Interstice reçoive au préalable, joint à l'exemplaire de la convention, l'accord de financement du dit organisme.

A défaut, Interstice se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au client. En cas de non règlement par l'OPCO, quelle qu'en soit la cause, ou en cas de prise en charge partielle par ce dernier, le solde de la facture devient exigible sans délai auprès du client.

Le paiement s'effectue au comptant par virement bancaire ou par chèque comportant le libellé relatif au numéro de commande apposé sur la convention signée entre le client et Interstice.

En cas de retard de paiement, Interstice pourra suspendre toutes les commandes en cours. En vertu de l'article L 441-6 du Code du Commerce des pénalités de retard sont appliquées en cas de non-paiement à l'échéance et ce sans mise en demeure préalable.

Interstice – Pratiques Cliniques et Transculturalité



✉ 106, Rue du faubourg Bannier 45 000 Orléans
☎ 02 38 24 58 63 / 09 50 31 97 71
e-mail : interstice45@gmail.com

Modification / Annulation / Report

Toute formation non annulée par le client 5 jours ouvrés avant le début de la formation est dûe. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la formation, Interstice se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard 5 jours ouvrés avant la date prévue et ce sans indemnités.

Interstice met ensuite tout en œuvre pour proposer le report de ladite formation à une date ultérieure. Interstice ne pourra être tenu responsable à l'égard du client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un intervenant, les grèves ou conflits sociaux externes à Interstice, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable d'Interstice.

Obligation des apprenants et du contractant avec Interstice

Quel que soit le lieu où est dispensée la formation, l'apprenant et le client s'engagent à respecter et faire respecter le règlement intérieur de l'organisme auquel appartiennent les locaux.

Conformément aux articles L 6352-3 et suivants et R 6351-1 et suivants du Code de travail, Interstice dispose de son propre règlement intérieur consultable sur le site web d'Interstice.

Les apprenants s'obligent à fréquenter avec assiduité et régularité la formation à laquelle ils sont inscrits et à émarger les feuilles de présence chaque demi-journée.

Le non-respect par l'apprenant d'une quelconque des obligations mentionnées dans le règlement intérieur, peut entraîner une exclusion de la formation.

Interstice – Pratiques Cliniques et Transculturalité



✉ 106, Rue du faubourg Bannier 45 000 Orléans
☎ 02 38 24 58 63 / 09 50 31 97 71
e-mail : interstice45@gmail.com

Propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus et des supports pédagogiques remis avant, pendant et après la prestation et/ou la formation, et sous quelque forme que ce soit, constitue des œuvres originales et à ce titre sont protégés par la législation sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur. En conséquence, et quel que soit le procédé, Le client s'interdit d'utiliser, de copier, de transmettre, de reproduire, de publier, de modifier, et généralement d'exploiter tout ou partie de ces contenus, de ces documents et des formations, sans l'accord préalable et écrit d'un responsable habilité d'Interstice.

Confidentialité, sécurité et protection des informations et des données d'Interstice

✓ Confidentialité

Interstice, le client et le stagiaire s'engagent réciproquement à garder confidentiels les informations et les documents, quelles que soient leur forme et leur nature (économique, technique, commerciale, etc.), auxquels ils pourraient avoir eu accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

✓ Informatiques et Libertés

Des données à caractère personnel sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du client et du stagiaire, aucune information personnelle n'est cédée à des tiers. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client et le stagiaire disposent d'un droit d'accès, également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant qu'ils peuvent exercer auprès du service en charge de la formation.

✓ Droit applicables aux tribunaux compétents

Toutes les contestations relatives aux ventes de prestation de formation conclus par l'Organisme de formation Interstice, ainsi qu'à l'application ou à l'interprétation des présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française.

Tout litige relatif aux contrats ou conventions de formation fera l'objet au préalable d'une concertation afin de trouver une solution amiable, à défaut la partie la plus diligente saisira le tribunal de commerce d'Orléans